

date de dépôt : 01/07/2022

demandeur : Mme DEROUILLAT Mélina

pour : transformation d'une fenêtre en porte

adresse terrain : 28 Hameau Layer
71330 SAINT GERMAIN DU BOIS

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS

Le maire de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS,

Vu la déclaration préalable présentée le 01/07/2022 par Madame DEROUILLAT Mélina demeurant 16 Rue de la Croix Rouge 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la transformation d'une fenêtre en porte ;
- sur un terrain cadastré AO-0121 et situé 28 Hameau Layer , 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/03/88, modifié les 19/12/08, 16/07/15, 3/05/16, révisé les 25/04/91, 15/02/01, 27/01/05, 25/09/12 ;

Considérant que le projet se situe en zone UE du Plan Local d'Urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

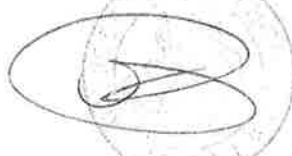
Article 2

La présente décision pourra donner lieu à la perception de la Taxe d'Aménagement et/ou de la Redevance d'Archéologie Préventive dont les montants vous seront notifiés ultérieurement par les services de l'Etat, le cas échéant.

Fait à SAINT-GERMAIN-DU-BOIS, le 12 JUL. 2022

mise en ligne le 17 6 JUL. 2022

Le Maire,



Nadine ROBÉLIN

Date d'affichage en
mairie de l'avis de dépôt :

01.07.2022

